

Résistance(s)



Résistance(s) dans les Alpilles



Christian Disandro, le maquisard artiste

Né à Avignon en 1924, maquisard à 20 ans, Christian Disandro est agent de renseignement à Beaucaire avant de rejoindre la 7101e compagnie des FTPF (Francs-tireurs et partisans français) puis le maquis Ventoux, avant de s'engager dans la première armée du général de Lattre au sein du premier régiment blindé de fusiliers marins. Christian crayonne alors sur un carnet de marche, sur le vif, des scènes vécues et observées : ses copains maquisards, les paysans des alentours qui les soutiennent, les actions de combat, les parachutages... Il couvre les feuillets de son calepin qui l'accompagne tout au long de son épopée héroïque. Après-guerre, il tirera des aquarelles de ses dessins.

Ce petit livret n'a pas de prétention historique mais celle de raconter, au travers de témoignages et d'anecdotes, la Résistance discrète et parfois méconnue d'hommes et de femmes des Baux-de-Provence et des Alpilles.

Né en Provence, Christian Disandro a croqué ses camarades maquisards. Soucieux de faire connaître son œuvre, son fils parcourt aujourd'hui les environs pour présenter les photos et aquarelles de son père. C'est dans le cadre de l'exposition Art et Résistance proposée aux Baux-de-Provence, qu'est née l'idée de creuser l'Histoire des Résistance(s) qui ont émergé dans les Alpilles.

Des initiatives prises par Jean Moulin en faveur d'une Résistance en zone libre aux arrestations de nombreux provençaux, en passant par les anecdotes baussenques, ce livret nous entraîne dans le maquis local pour un petit détour par Paris, à la rencontre de Jeanne Mathieu. Résistante et secrétaire de l'acteur Louis Jouvet, elle s'installera finalement aux Baux-de-Provence où elle brillera à travers ses activités de tisserande.

Du 1er au 15 juillet 2023, Galerie Manville, l'exposition Art et Résistance II consacre une partie de son espace à cette habitante très appréciée des Baussencs. Une plaque apposée sur sa maison, située dans le village, lui rend d'ailleurs toujours hommage. En parallèle, documents d'époque, objets et photographies, nous plongent dans une Histoire encore ancrée dans les mémoires.



Le Musée présente une plongée inédite dans la vie de cette figure de la Résistance. Le bâtiment, ancienne école communale où Jean Moulin fut élève, abrite des expositions, archives, objets d'époque, films, vidéos pédagogiques.

Place de Lattre de Tassigny, 13670 Saint-Andiol
Tél. 04 90 95 48 95 - office.tourisme@st-andiol.fr

Les Alpilles sur la route de Jean Moulin

« Pour me permettre de me retirer dans mon pays en zone libre », telle fut la justification de Jean Moulin sur son ausweis (laissez-passer) en novembre 1940 pour franchir la ligne de démarcation et rentrer dans ses Alpilles tant aimées après sa révocation comme préfet.

Les racines provençales du résistant Jean Moulin sont assez méconnues. Pourtant, elles ont influencé une partie de son action dans la Résistance.

Bien qu'il soit né à Béziers dans l'Hérault en juin 1899, commune d'affectation de son père instituteur, c'est un vrai provençal.

Jean Moulin manie cette langue sans difficulté. Dans les années 20, il ira même jusqu'à masquer son accent méridional craignant qu'il ne le gêne pour sa carrière dans la fonction publique.

La famille Moulin est installée à Saint-Andiol depuis 1750.

Jean sera baptisé dans ce village de Provence où il passe toutes ses vacances scolaires.

Préfet, il y effectue plusieurs fois par an des séjours.

Dans la maison familiale de Saint-Andiol, il réfléchit aux actions futures à mener. Il analyse la nécessité de vérifier l'ampleur réelle de la Résistance naissante, de la coordonner, et de se mettre en relation avec la France Libre.

C'est à ce moment qu'il rédige son journal « Premier Combat », départ de la réflexion sur la fusion des mouvements de Résistance dans le pays.

Unification en Provence

Jean Moulin impulse l'idée que l'unification des réseaux de résistance doit se faire dans le Sud lors de sa rencontre avec le général De Gaulle le 25 octobre 1941 à Londres. A la suite de cette entrevue, le général De Gaulle nomme Jean Moulin délégué civil et militaire pour la zone libre.

Le résistant est parachuté dans la nuit du 1 au 2 janvier 1942 dans les Alpilles, à une vingtaine de kilomètres des Baux-de-Provence.

Il passera la nuit dans son maset de La Lèque à Eygalières acquis quelque temps plus tôt car ce lieu isolé est idéal pour se cacher.

Jean Moulin rallie par la suite Marseille puis Lyon pour commencer sa mission d'unification.

Le créateur du Conseil National de la Résistance est arrêté le 21 juin 1943 et meurt le 8 juillet suivant dans le train qui l'amenait à Berlin après avoir subi de nombreuses tortures.

Résistants dans les rues de Saint-Rémy-de-Provence, août 1944 (A. Roche Tramier, archives municipales Saint-Rémy-de-Provence)

Siège des officiers allemands, Château de Lagoy Saint-Rémy-de-Provence, (archives Anne de la Bouillerie)



Faits de Résistance : témoignages

Le braquage de la Mairie des Baux-de-Provence

Christian Bonnaud évoque le fait de résistance de son père François Bonnaud qui occupait durant la seconde guerre mondiale le poste de secrétaire de mairie des Baux. Christian Bonnaud est alors âgé de 6 ans au moment des faits.

En 1943, François Bonnaud a simulé un vol avec effraction des tickets de rationnement que la mairie recevait chaque mois de la préfecture.

François Bonnaud souhaitait aider les jeunes hommes refusant le Service du Travail Obligatoire (STO).

Ces français, engagés malgré eux à l'effort de guerre en Allemagne, n'avaient plus d'existence légale en France.

Ils ne pouvaient donc pas avoir accès aux fameux tickets pour survivre.

Ayant eu vent de l'affaire, la Gestapo qui a installé sa Kommandantur à Maussane-les-Alpilles est venue enquêter au village.

Elle procède à un interrogatoire serré de François Bonnaud. Cet interrogatoire n'aboutira pas, le fonctionnaire niant toute implication dans ce vol.



Un réseau de Résistance nommé « Brutus » à Maussane-les-Alpilles

La commune de Maussane-les-Alpilles, abrite Raymond Gernez, membre dirigeant du réseau de Résistance « Brutus ». Gernez participe à la reconstitution de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) clandestine, aide à la parution du « Populaire Clandestin » et sillonne tout le sud de la France. En 1944, il dirige l'ensemble des effectifs résistants de la Vallée des Baux-de-Provence.

Gernez reçoit après-guerre pour ses faits de Résistance la croix de guerre, la rosette de la Résistance et le titre d'officier de la Légion d'honneur.

Son réseau très actif dans le sud de la France a perdu dans cette région 90% de ses membres.

Autour de Raymond Gernez, gravite un groupe de 8 maussanais issus de différents mouvements de Résistance qui, refusant la défaite, participent dans l'ombre à plusieurs actions.

Jean Laffé, dit Jeannot est un agriculteur « farouchement républicain » selon ses propres termes.

Membre dirigeant du groupe F.F.I. (Forces françaises de l'intérieur), il se signale dans la journée du 23 août 1944 quand, en présence d'un ennemi, plus nombreux et mieux armé, il opère un repli sans perte. Il réalise la capture de deux soldats allemands dont un est adjudant.

Son fils Félix Laffé, raconte que son père Jean avait appelé son mulet « Pétain ». Il vociférait contre lui en l'appelant de son nom passant devant le café du centre du village où se réunissaient des sympathisants vichystes. L'un d'eux en réaction, appellera son cochon « Churchill ».

Dans ce groupe de résistants maussanais, on recense l'ouvrier agricole communiste de Jean Laffé, Charles Roman, membre de la première heure des M.U.R.

L'épicier du « Lion d'Arles » et maître carrier, Louis Monforte, dit « Salade » est le chef du parti communiste de Maussane et de Fontvieille. Il est également chef de la Résistance M.L.N. (Mouvement de Libération Nationale) de la Vallée des Baux sous les ordres de Pierre Pouly, responsable du secteur arlésien de la Résistance.

Le docteur du village, Lucien Dizier, Paul Tellier dit « Sam », Raphaël Roblin, ingénieur, Eugène Brès dit « le Cid » et enfin Denis Deribes complètent ce petit groupe.

Ce groupe forme après le départ des Allemands, le Comité de Libération de la Commune de Maussane. Dans l'attente d'élections municipales, une délégation spéciale est instituée sous la direction de Eugène Brès.

La plupart des membres de cette délégation a été nommé par le Comité Français de Libération Nationale du général De Gaulle dès fin 1943.

M. Gernez, réélu à la libération député et maire de Cambrai rend visite à plusieurs reprises après guerre à son ancien camarade de lutte Jean Laffé. Ce dernier reçoit en 1984 à titre posthume une décoration comme hommage à toute une vie d'engagement.



Des chars dissimulés à Sarragan dans les carrières des Baux-de-Provence

Chars américains ? Allemands ? Combien de chars ?
Des rumeurs circulaient pendant et après guerre sur des chars de combats cachés à l'intérieur des immenses caves Sarragan.
Nous nous appuyerons sur un fait historique et sur un témoignage pour raconter une vérité, celle des propriétaires de la Carrière.

En 1940, 8 chars appartenant à la première Compagnie du 10ème Bataillon de Chars de Combat Alpains (B.C.C.A.) sous les ordres du capitaine de Ro-incé rejoignent le front de l'Isère pour aider l'Armée des Alpes à contenir les forces allemandes.

La compagnie est touchée le 25 juin par l'ordre de cessez-le-feu, à la suite de la signature de

l'armistice 3 jours plus tôt.

Au cours de la soirée, l'unité rebrousse chemin en direction de Suze-la-Rousse les chars devant être embarqués à Montélimar sur plate-forme et partir en convoi en direction de Tarascon.

Armistice du 22 juin 1940

L'armistice du 22 juin 1940 est une convention signée en forêt de Compiègne entre le IIIe Reich et le dernier gouvernement de la IIIe République, dirigé par le maréchal Pétain. Cet accord visait à suspendre les hostilités ouvertes pour la déclaration de la guerre de la France à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

Le commandant de l'Armée des Alpes donne alors l'ordre au chef du bataillon Plan, responsable du 1er Bureau, de dissimuler les chars afin que ceux-ci échappent aux membres de la « Commissione Italiana di Armistizio con la Francia », chargés de vérifier la bonne application des diverses clauses de la convention d'armistice.

Les 8 chars sont finalement dissimulés dans une vaste carrière souterraine des Baux, la carrière Sarragan. Les galets de roulement ont été préalablement ôtés.

Le propriétaire de cette carrière, Denis Xavier, avait reçu la veille chez lui à Saint-Rémy-de-Provence des militaires lui demandant par patriotisme de cacher ces fameux chars dans sa carrière.

La cachette sera éphémère.

Un des maçons italiens ayant participé au murage de la carrière va révéler à l'armée italienne vers la fin 1941 l'emplacement des chars.

Il sera exécuté pour cette révélation par un agent du C.D.M. (Camouflage Du Matériel).

Ces chars versés dans l'armée italienne ne serviront pas à des opérations de combat mais plutôt comme véhicules d'instruction, voire comme tracteurs.

A la libération, la famille Xavier, revenant sur le site, aura la surprise de retrouver des douilles de mitrailleuses et des casques allemands. La carrière avait en effet servi de lieu de stockage de matériel de guerre de la Wehrmacht.

Un lourd tribut à Saint-Rémy-de-Provence

Lors du débarquement du 6 juin 1944, la Résistance provençale suit l'ordre de mobilisation générale en intensifiant les sabotages et les accrochages, afin de perturber les mouvements des soldats allemands. Les troupes nazies répriment avec la plus grande détermination toute tentative de constitution de maquis ou groupes armés.

Le groupe La Galine du M.U.R. (Mouvement d'unification des Résistances) en est une des illustrations tragiques.

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1944, la 8ème Compagnie de la Division Brandebourg capture plusieurs résistants appartenant à ce mouvement ainsi que des francs-tireurs partisans. La plupart sont torturés et fusillés.

Parmi ces martyres, il y a Eugène Thiot, le chef de groupe, responsable de la gestion des dépôts d'armes et des actions de sabotage sur les voies de chemin de fer et pylônes de lignes électriques.

Pierre Barriol, Charles Gras, Delfo Novi, les frères Louis

et Marcel Roudier en font également partie. Bien avant ces tragiques événements, la Résistance saint-rémoise a déjà payé un lourd tribut.

Certains comme Gaston Viens et Rémy Bonein ou encore Louis Rovini sont déportés au camp de concentration de Buchenwald en Allemagne.

Lucien Vivaldi est fusillé le 1er novembre 43 à Marseille. En 44, Marcel Bonein est fusillé à Lyon, Adone Zingoni meurt au combat à Saint-Étienne et Théophile Turrier est exécuté à Bordeaux.



Leurs noms sont inscrits sur le monument aux morts de la Résistance de Saint-Rémy-de-Provence inauguré en 1946 au cimetière de la ville.

Les résistants des communes des Alpilles, notamment ceux de Saint-Rémy-de-Provence, ont écarté volontairement le massif pour former un maquis.

Les Alpilles sont trop vulnérables en raison de leur facilité d'accès, favorisée par des vallées bien reliées entre elles par le réseau routier.

La résistance locale fait également le choix d'envoyer les jeunes voulant fuir le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en dehors du département.

Certains vont dans les Basses-Alpes (Alpes de Haute Provence actuelles) ou le Luberon dès février 1943 ; d'autres, plus nombreux se rendront dans le maquis du Ventoux dirigé par leurs camarades des M.U.R.

Jeanne Mathieu

Une vie de passions et d'engagements

Passionnée par le théâtre, Jeanne Mathieu a eu une vie digne des meilleurs scénarios. D'aventures en rebondissements, c'est aux Baux-de-Provence que cette femme à la personnalité attachante a finalement choisi de s'installer.

Née à Paris le 11 novembre 1911 Jeanne Mathieu entre au théâtre de l'Athénée en 1934 comme secrétaire. Elle y rencontre l'acteur Louis Jouvet qui reprend alors la direction de l'établissement après avoir quitté la Comédie des Champs Élysées.

Louis Jouvet le comédien réitère l'idée d'une grande tournée sud-américaine. Des préparatifs sont effectués dans la plus grande discrétion tant à Lyon en zone libre qu'en zone occupée parisienne.

Jeanne s'est chargée pour sa part de faire passer en zone libre, sous le nez des

allemands, non seulement des documents mais aussi des personnes dont Louis Jouvet exigeait les services pour cette tournée.

Elle a également collaboré avec l'équipe des machinistes de l'Athénée qui a construit l'un des décors destinés à l'Amérique.

Après le départ de Louis Jouvet en Amérique du Sud, elle continue à suivre ses consignes, et à transmettre des nouvelles à ses proches comme à sa troupe.

Assistante de Louis Jouvet

À l'automne 1941, alors que la date prévue pour la fin de la tournée approche, elle est arrêtée par les allemands et emprisonnée pendant deux mois.

Le 21 novembre 1941, lors d'un interrogatoire, les officiers allemands lui demandent si elle a un quelconque lien avec le communisme. L'interrogatoire s'oriente ensuite vers Louis Jouvet : est-il communiste ? Juif ? Franc-maçon ? Écrit-il pour des journaux interdits ?

Finalement libérée faute de preuves, Jeanne décide sans plus attendre de passer clandestinement en zone libre, loin d'arrestations éventuelles.

Une autre assistante de Louis Jouvet, Charlotte Delbot a moins de chance.

Résistante et épouse du Résistant Georges Dudach, elle est arrêtée et déportée à Auschwitz-Birkenau avant d'être transférée à Ravensbruck.

Par chance, elle survit. Ces arrestations vont inciter Louis Jouvet et ses collaborateurs à rester en Amérique du Sud.

De retour à Paris, Jeanne Mathieu reprend son activité à l'Athénée où elle s'occupe de l'accueil des spectateurs et, notamment, des officiers allemands. Un soir de grande affluence, elle perd son calme face à un officier et ses invités arrivés en retard.

Convoquée par le responsable du théâtre à la Kommandantur, elle sera renvoyée de l'Athénée.

Jeanne, la résistante

Jeanne se rapproche alors de Pierre Alekan, l'un des responsables du mouvement clandestin « Ceux De La Résistance » (C.D.L.R.), avec lequel elle participe à la Libération de Paris et à la prise de l'Hôtel de Ville où elle effectue des travaux de secrétariat.

Peu après, elle devient adjointe de la mairie du 7e arrondissement de Paris.

Elle intègre également le comité directeur du C.D.L.R. où elle appuiera avec force la nécessité absolue d'un regroupement des différents mouvements de la Résistance, quelle que soit la couleur politique de ses membres.

Pour ses actions et faits de Résistance, elle est nommée Maire honoraire du 7e arrondissement de Paris et médaillée de la Résistance.

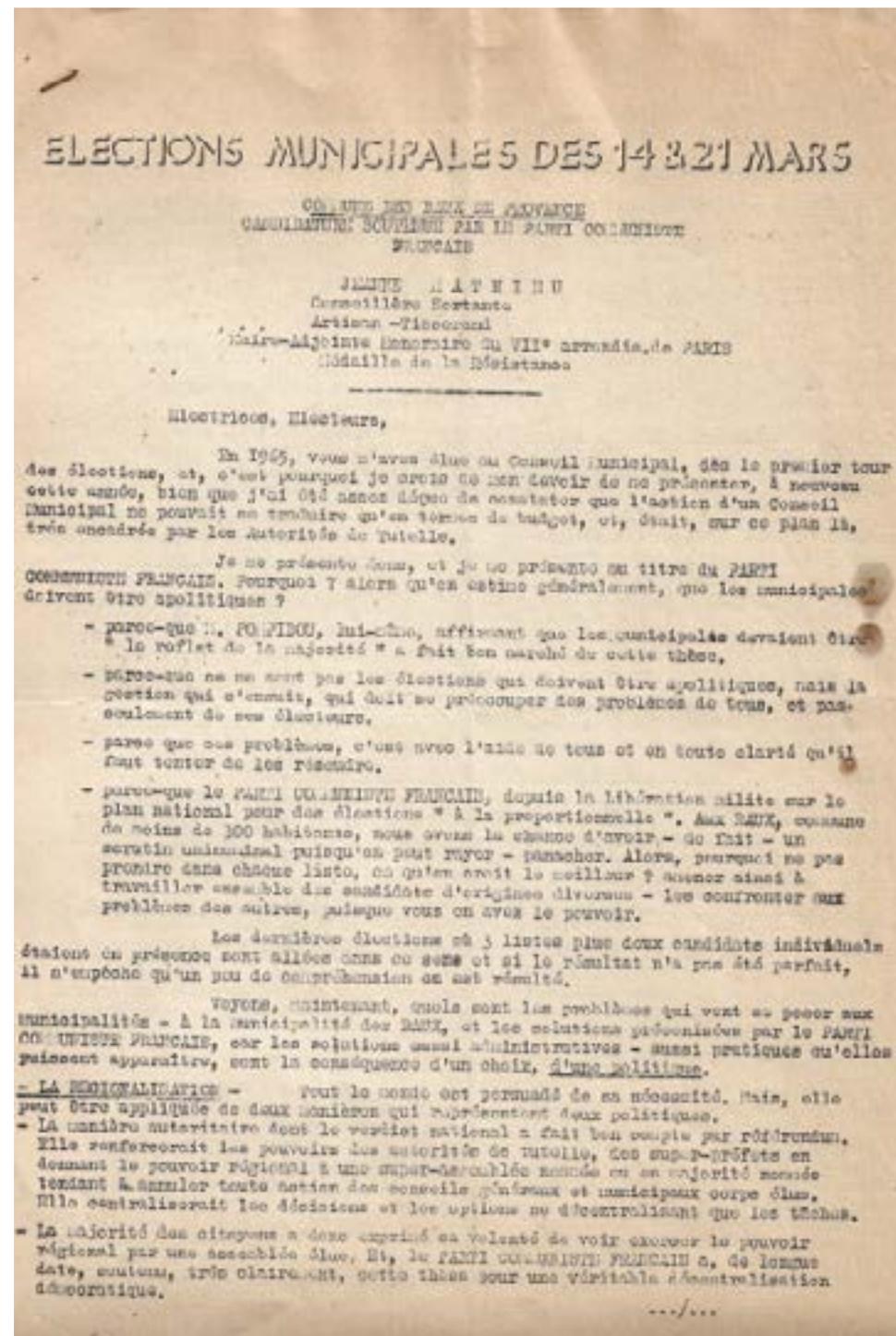
Jacques Chirac, alors Maire de Paris, l'invite en août 1994 à la cérémonie officielle du Cinquantenaire de la Libération de Paris.

Après-guerre, Jeanne secrétaire de l'Organisation Peuple et Culture décide de partir en villégiature aux Baux-de-Provence.

Elle loge dans une auberge de jeunesse, au sein de l'Hôtel de Porcelet, alors tenue par la famille Visse. (aujourd'hui Musée Yves Brayer.)

Profession de foi

Conseillère Municipale des Baux-de-Provence de 1965 à 1971, Jeanne se présente cette même année devant les électeurs bausseus au titre du Parti Communiste, fidèle à ses convictions et ses engagements durant la Résistance.



Jeanne, la tisserande d'art et tisseuse de liens

Après plusieurs séjours aux Baux, et avec l'aide de Marguerite Visse, tisserande de métier, Jeanne Mathieu s'installe dans le village en 1955.

Elle se révèle une excellente créatrice et le tout Paris lui passe des commandes. Souvent amenée à « remonter » à la Capitale, elle expose ses œuvres dans une galerie d'Art située rue Mouffetard tout en gardant un lien avec le monde du théâtre pour lequel elle crée des costumes.

Par passion pour le théâtre, elle participe chaque année, au Festival d'Avignon et garde un œil critique sur les œuvres proposées par Louis Jouvet.

Elle apprécie également le typographe et graveur Louis Jou qui a installé son atelier dans le vieux village. des Baux-de-Provence.

Ses nombreux amis retiennent d'elle sa fidélité et sa générosité.

L'un de ses proches dit d'elle « son plus bel ouvrage de tisserande, c'est ce réseau amical qu'elle avait réussi à nouer par-delà les convictions politiques et les écarts de générations ».

Jeanne Mathieu a marqué l'Histoire du village. Au-delà de ses passions culturelles, elle s'est activement impliquée dans les affaires des lieux en devenant Conseillère municipale de 1965 à 1971, sous le mandat de Pierre Vaysière.

« La Jeanne », comme la surnommaient ses amis, s'est éteinte le 1er avril 2003. Ses cendres ont été dispersées sur les hauteurs des Baux comme elle l'avait elle-même souhaité.



L'Abbé Blanc

Résistant et candidat à la Mairie des Baux-de-Provence

Peu de baussencs connaissent l'histoire du Commandant Louis François Blanc accueilli après guerre dans le vieux village. Il loge quelques temps après-guerre chez François Honoré Deffaud, désigné maire à la Libération, fonction que le grand-père de notre doyenne Andrée Halmov occupera d'août 1944 à avril 1945.

Né à Maillane en juin 1903, Louis François Blanc passe sa petite enfance aux Baux-de-Provence jusqu'en 1911.

Ordonné prêtre en juin 1927, il est nommé vicaire à Sorgues jusqu'en 1930, puis à Marseille à la Paroisse de la Capelette durant une année.

L'abbé Blanc se tourne par la suite vers le professorat, toujours à Marseille, où il enseigne le latin, le grec et la philosophie.

Fin 1942, il rassemble et organise une équipe de résistants dont des élèves

du lycée Thiers. Son réseau met en œuvre des évasions par la frontière espagnole, des sabotages, des diffusions de tracts, la fabrication de fausses pièces d'identités et des hébergements de réfractaires au S.T.O.

L'abbé Blanc, dénoncé, échappe de peu à une première arrestation en mars 1943 mais, quelques semaines plus tard, en août de la même année, il tombe dans un piège tendu par la Gestapo.

Il est arrêté avec sept autres résistants à son domicile.



Conduit au siège de la Gestapo, il subit des actes de tortures, il est transféré à la prison Saint-Pierre puis au fort Saint-Nicolas après une tentative d'évasion.

Chef de réseau, l'abbé Blanc échoue au Stalag 122 à Compiègne dans l'Oise, en Novembre 1943. Il y officie en tant qu'aumônier.

Déporté à Buchenwald en janvier 1944, Il est libéré par les troupes américaines en avril 1945.

Pour toutes ses actions durant la guerre, il est décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre avec Palme ainsi que de la Médaille de la Résistance.

Un candidat déçu

Après-guerre, il rentre à Marseille mais, son domicile étant réquisitionné par les autorités, il s'installe aux Baux-de-Provence chez François Honoré Deffaud. Logement qui est aujourd'hui le restaurant « le Variétés ».

En 1971, il se présente, comme Jeanne Mathieu, aux élections municipales des Baux-de-Provence. Il rédige un manifeste avant de finalement renoncer.

L'ancien résistant adopte par la suite un mode de vie bohème, Il se déplace

régulièrement mais finit par s'installer en 1980 avec sa caravane à Aureille sur un terrain prêté par la mairie.

Il rédige en 1984 un recueil de poèmes intitulé « Fleurs et fruits des quatre saisons » dans lequel il magnifie le village des Baux-de-Provence et les Alpilles.

Il s'éteint, en mars 1989 à Aureille, sa dernière commune d'adoption, à laquelle il lègue un héritage en remerciement de l'accueil chaleureux de des habitants.



VOICI LES GRANDES LIGNES DE NOTRE EVENTUEL PROGRAMME D'ACTION

- Veiller à ce que les finances communales ne soient rigoureusement employées à l'avenir qu'à des travaux, utiles à la population et profitables à la Commune.
 - Empêcher l'implantation de toute entreprise ou société capitalistes qui mettraient en péril l'existence des petits commerces et des moyennes propriétés.
 - Ouvrir les assises municipales pour toute délibération portant sur une grave question d'intérêt général, afin que la population intéressée puisse y prendre la parole, au même titre que les conseillers, conformément aux libertés d'un régime démocratique.
 - Arrêter enfin la défiguration de notre cité, afin que cette "Bleime de la Provence" conserve au moins ce qui reste de sonne beauté à sa physiologie antique.
 - Créer immédiatement une caisse de fonds communaux, destinée à être répartie, sous forme d'une subvention supplémentaire et permanente à toute personne se trouvant dans des conditions pour y avoir droit, c'est-à-dire, aux vieux Travailleurs, aux malades en longue maladie, aux handicapés, aux chômeurs et même à la mère au foyer, dans le cas d'un ménage comptant au moins 2 enfants mineurs, mais dans lequel ne tombe qu'un seul salaire.
 - Prévoir emplois et logement pour la jeunesse des 2 sexes, par l'installation sur le territoire communal d'une ou deux industries (respectueuse du site), afin que nos jeunes ne soient plus contraints à s'expatrier pour survivre.
- Aider par une sorte de subvention (compte tenu de la situation de leur famille) tout étudiant, apte à poursuivre ses études, pour la préparation d'un diplôme dans une haute école.
 - Réviser le statut des fonctionnaires municipaux, pour établir leurs droits à la prime d'ancienneté et aux bonifications de services.
 - Créer au moins une agence postale, jumelée avec un bureau de syndicat d'initiative, dans un local décent.
 - Procéder d'urgence à des travaux de soutènement sous l'ancienne mairie, pour éviter qu'elle ne descende, un jour ou l'autre, au rez-de-chaussée. Vallon de la Reine Jeanne L...
 - Ajoutons évidemment à ceci les petites gratifications d'usage et de tradition, telles que : colis aux vieux, aux dates de Pâques, de la Fête Nationale et de la Noël.
Un trousseau à tout nouveau-né, aussi bien qu'aux nouveaux mariés. Enfin le traditionnel Arbee de Noël, pour la joie des enfants. Cela va de soi.
- Pour terminer ce manifeste, avouons-nous ensemble, chères électrices et chers électeurs, que les rochers millénaires ont vécu plus longtemps que nos ancêtres et que les ruines, même chancelantes, vivront aussi plus longtemps que nous-mêmes, hélas !
- Que la Commune des Baux est d'autre part, une des plus riches de France, l'argent y pénétrant de tous côtés, par la porte et par les fenêtres . . .
- . . . et qu'en conséquence l'objectivité de notre programme (qui n'a pas la fragilité d'un rêve) ne requiert pas un miracle du Ciel pour être pleinement réalisé dans tout ce qu'il présente à la fois de raisonnable et d'humain.

Cdt Louis BLANC
Candidat

Sources:

- Robert Mencherini, « Vichy en Provence – Midi Rouge, Ombre et Lumières 2 », 2009 ; « Résistance et Occupation – Midi Rouge, Ombre et Lumières 3 », 2011 ; « La Libération et les Années Tricolores (1944 - 1947) » – Midi Rouge, Ombre et Lumières 4, 2014
- Thomas Rabino, « L'Autre Jean Moulin », 2013
- Daniel Cordier, « Jean Moulin : l'Inconnu du Panthéon, Vol. 1 : Une Ambition pour la République : juin 1899 - juin 1936 »
- Anonyme, « Journal de Marche du 10ème Bataillon de Chars de Combat Alpin », Imprimerie Chevalier, Valence, 1941
- Eric Lefèvre & Général Etienne Plan, « La Bataille des Alpes – 10 - 25 juin 1940 » et « L'Armée Invaincue », Lavauzelle, 1982
- Pignato & Cappellano, « Gli Autoveicoli de Combattimento dell'Esercito Italiano », Roma, USSME, 2002
- Jean Maitron, « Dictionnaires Biographiques du Mouvement Ouvrier »
- « Liste des personnes formant le comité de libération de la commune de Maussane », Arrêté Préfectoral de Délégation spéciale de la municipalité de Maussane du 21 août 1944, Archives Départementales, cote M6/11027 & Z2/10
- « Rapport des Renseignements Généraux de Marseille au Préfet délégué », 9 juin 1943, cote M6/11027
- Archives SIPO-SD de Marseille/Robert Mencherini membre des conseils scientifique et d'administration du Mémorial des Milles, président du Musée de la Résistance en ligne Provence-Alpes-Côte d'Azur (MUREL)

Livret Résistance(s)

Hôtel de Ville - 13 520 Les Baux-de-Provence
Anne Poniatowski, Maire des Baux-de-Provence

Comité de Rédaction :

Vincent Rigaud, chargé de mission thématiques historiques
Claire Novi, Conseillère municipale, déléguée à la communication
Claire Marchand, presse Destination Les Baux-de-Provence
Conception et réalisation : Commune des Baux-de-Provence
Dépôt légal : à parution

Remerciements pour leur aide précieuse :

Mr René Bonjean de l'association "Memòri de Maiano", M. Pierre Bourgenot, M. Ephraïm Braunstein, M. Jean-Noël Delétang, Mme Jeannine Dumont, Mme Andrée Halmov, M. Félix Laffé, Mme Roche-Tramier, M. André Textoris, Famille Xavier, aux anciens maires d'Aureille Régis Gatti et Marcel Guillaumier.
A l'ensemble des communes des Alpilles et de leurs services, et tout particulièrement à ceux d'Aureille, Maillane et Saint-Rémy-de-Provence.

Crédits photos :

Page de couverture : soldats allemands sur l'esplanade du Château des Baux, archives municipales des Baux-de-Provence
p8 : tickets de rationnement, archives municipales de Saint-Rémy-de-Provence
p11 : document édité par le Comité de Libération de Maussane-les Alpilles et signé de son président Louis Monforte, archives personnelles
p15 : chars américains dans les rue de Saint-Rémy, août 1944, archives municipales Saint-Rémy-de-Provence
p21 : Jeanne Mathieu tisserande ©Ephraïm Braunstein
p23 : L'Abbé Blanc ©Chemins de mémoire/Ministère des Armées

Cet exemplaire ne peut être vendu.



● **Jeanne MATHIEU** ●
1911 - 2003

Médaille de la Résistance
Secrétaire de Louis ROUVET
Titulaire d'art des BAUX
Conseillère municipale

● A habité cette maison ●
de 1953 à 2003 ●